

B O N D E D E P E N S E

Pour la somme de (I) Deux cent Quarante
huit francs.

Motif (2) Salaire au Gardien Machine
D.C.U.R.U. RWIBASIRO pour le mois de
Octobre 1956 suivant son état de
Salaire



A. Gatoum, le 20/10/1956
Le (3) Comptable de Chiffre

NIVIBIZI-L

Livre de Caisse n° 404

du 20/10/56


Le Comptable de Chiffre

Vu payer, le ou les témoins,

[Handwritten signatures]

- (1) en toutes lettres
- (2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification
- (3) qualité de celui qui établit le Bon.

Mois de Octobre 1956

Jonction:	TOMS	Sol	I.P.	Ration	Note- Bues	Net parts	Signature:
Gardien Machine	<u>RWIBASIRA</u>	248	-	-	-	248	

Certifié sincère et véritable et arrêté à la
 somme de deux cent quarante huit francs.

Fait à Gkolou le 25/10/56

L. C. N° 404

Le Comptable de Chèquerie



FRS. 462.....

O.C.I.R.U

B O N D E D E P E N S E

Pour la somme de (1)... *Quatre cent soixante*
deux francs

Motif (2)... *Salaires au... hôte... café*
O.C.I.R.U. KAVUNA, pour le mois
d'Octobre 1956 suivant son état
de salaire

Fabrice, le 25/10/1956
Le (3) *Comptable de chellerie*
NIVIBIZI-L

Vu payer, le ou les témoins,

[Signature]

[Signature]

Livre de Jaisse n^o. 403.....

du 25/10/56.....

Le *Comptable de chellerie*
[Signature]

-
- (1) en toutes lettres
 - (2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification
 - (3) qualité de celui qui établit le Bon.

Mois de Octobre 1916

Jonctions	TOMS	Sal.	I.F.	Ration	Notes	Net	Signature
					hues	paie	
bon tiers cofé <u>O.C.I.R.V.</u>	KAVUNA	462	-	-	-	462	<i>[Signature]</i>

Certifié sincère et véritable et arrêté à
 la somme de quatre cent soixante deux francs

Fait à Gatoum le 27/10/16

L. C. No 403
 du 27/10/16

Le Comptable de cuisine

[Signature]

B O N D E D E P E N S E

Pour la somme de (I). Trois cent quatre-vingt...
Cinq francs.

Motif (2) Salaire du Gardien Marché de Busogo
KHYIBANDA, pour le mois de Octobre 36...
suivant son état de salaire.

A... Gatouu..., Le 25/10/1956
Le (3) Comptable de Chelleu
Niyibizi. L

Vu payer, le ou les témoins,

[Signature]
[Signature]

Livre de Salles n° 402...
du 25-10-1956...
Le... Comptable de Chelleu
[Signature]

- (1) en toutes lettres
- (2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification
- (3) qualité de celui qui établit le B'n.